



Convocation à l'assemblée générale annuelle 2016

Conformément à l'article 10 des statuts, nous vous invitons à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle **de l'Automobile Club Coeur-Alfiste**, qui se tiendra

Le dimanche 24 Janvier 2016 à 10h00
au 283 Rue Rabelais, 69910 Villié-Morgon, Rhone-Alpes, France.

Au programme:

- rencontre de tous les passionnés de la marque, ainsi que des adhérents.
- compte-rendu de l'année 2015.
- préparation de l'année 2016.
- échange sur le Club.
- inscription des nouveaux adhérents.
- élection du nouveau bureau.

Les membres désirant présenter leur candidature doivent se manifester dès maintenant .

Nous vous rappelons qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (vous en trouverez un modèle à la fin de ce mail), et que les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés, conformément aux dispositions de l'article 10-1 des statuts.

Vous trouverez ci-après un exemple de pouvoir

Seuls les membres à jour de leur cotisation 2016 peuvent voter à l'assemblée générale.

Tout le monde peut par contre participer à l'Assemblée générale, membres et non membres.

L'équipe Coeur Alfiste.

Mandat à envoyer par mail à l'adresse suivante : administrateur@coeur-alfiste.com

Conformément aux statuts de l'Automobile Club Coeur-Alfiste,

Je soussigné :

donne pouvoir à :

de me représenter et voter

à l'Assemblée Générale Ordinaire du **Le dimanche 24 Janvier 2016 à 10h00**, au 283 Rue Rabelais, 69910 Villié-Morgon, Rhone-Alpes, France.

A

Le

(ajouter « bon pour pouvoir » et signer)